



Direction des Systèmes d'Information

Madame le Maire  
MAIRIE  
25400 ARBOUANS

Affaire suivie par : Stéphane Thockler  
tél. 03 81 31 87 51  
stephane.thockler@agglo-montbeliard.fr

Montbéliard, le 13 juin 2018

**Objet / Déploiement haut-débit**

Madame le Maire,

Depuis le début de mon mandat en janvier 2017, j'ai fait du déploiement du haut-débit et du très haut-débit, une de mes priorités. Devant les disparités existantes entre les 72 communes, ma volonté est de permettre à l'ensemble des 142 000 habitants, ainsi qu'aux entreprises de notre territoire, de bénéficier d'un accès internet, téléphonie mobile et télévision haute définition de qualité. D'ici la fin d'année, nos habitants pourront profiter d'une connexion en adéquation avec leurs besoins.

Ce déploiement des infrastructures haut-débit sur l'Agglomération se réalise via deux projets distincts : l'un assuré par l'opérateur Orange sur l'ancien périmètre de PMA 29 communes situé en « Zone AMII » (Zone d'Appel à Manifestation d'Intérêt à Investir), l'autre par le Département du Doubs et plus particulièrement le SMIX (Syndicat Mixte Doubs Très Haut-Débit) en ce qui concerne les 43 autres communes.

J'imagine aisément que, pour vous comme pour vos administrés, l'attente de ce déploiement est importante. Dans ce but, et afin que chacun d'entre vous puisse obtenir des informations, Pays de Montbéliard Agglomération a élaboré un site internet de suivi permettant, en quelques clics, de connaître précisément l'état d'avancement de cette opération sur votre commune.

Ce site est accessible depuis la page d'accueil du site internet de PMA :  
<http://www.agglo-montbeliard.fr>, onglet haut-débit.

Ou alors directement à cette adresse :  
<http://www.agglo-montbeliard.fr/#!/deploiement-du-tres-haut-debit.html>

Ce site internet vous donnera toutes les informations nécessaires pour répondre aux interrogations de vos administrés. Mieux, il permet aux personnes qui le souhaitent de s'enregistrer directement pour être au courant instantanément de l'avancement des travaux, via la mise en place d'une messagerie informative.

Je vous incite vivement à faire connaître cette plateforme à vos habitants qui pourront ainsi connaître, en temps réels, le déploiement des infrastructures haut-débit sur leur commune.

Mes services restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Charles DEMOUGE

